

# Harcèlement : une maman dénonce l'attitude de l'école !

## Sa fille a subi le même calvaire que Madison

**L**a semaine passée, Madison Wintgens, une Herstalienne de 14 ans, s'est pendue dans la maison familiale. Une décision dramatique, prise par une adolescente brisée par le harcèlement subi à l'école et sur les réseaux sociaux. Face au drame, une maman a tenu à témoigner : sa fille a vécu le même calvaire que Madison au Collège Saint-Lambert de Herstal.

Michel Gilissen, directeur du Collège Saint-Lambert, nous reçoit en compagnie de la directrice des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés et de sa sous-directrice. Le visage sombre, la mine grave, ils sont visiblement sous le choc des événements dramatiques de la semaine dernière. Victime de brimades à l'école et de harcèlement sur les réseaux sociaux, Madison Wintgens, une jeune élève de l'école s'est donné la mort dans la maison de ses parents. Ces derniers ont retrouvé leur fille pendue. Une mort d'autant plus violente que, Michel Gilissen insiste, personne n'avait rien vu venir.

« Je suis allé rendre visite à la famille de Madison à la cérémonie mortuaire. Nous étions tous désém-

paré : ses parents m'ont dit qu'ils n'avaient rien vu venir. Je leur ai répondu que moi non plus ».

Il faut dire que les jeunes qui s'en prenaient à Madison le faisaient

principalement sur les réseaux sociaux. Difficile dans ces conditions pour les parents ou le corps professoral de prendre conscience des attaques dont est victime l'enfant.

En cas de harcèlement scolaire, des procédures sont mises en place au Collège Saint-Lambert pour épauler la victime et recadrer l'agresseur. Seulement voilà, selon la maman d'une ancienne élève, les accusations de harcèlement ne seraient pas toujours prises au sérieux au sein de l'école...

### MENACES

Ainsi que nous l'explique Sabrina (prénom d'emprunt) : « Quand ma fille était en deuxième année, quatre élèves se sont mises à la harceler. Un jour, l'école m'a téléphoné pour me dire qu'il fallait que je vienne rechercher ma fille, qu'elle avait été victime de menaces ».

Une situation dont Sabrina a fait part à Michel Gilissen, à l'époque préfet de discipline du Collège Saint-Lambert. Lorsqu'elle parle de la réaction de ce dernier, son

sang bout encore. « Le préfet a eu des propos scandaleux. Il m'a dit que ma fille aggravait la situation par son attitude et son caractère timide. Il a ajouté que les menaces, c'était comme gagner au Lotto : on en parle beaucoup, mais ça se concrétise très rarement. »

À l'époque, Sabrina nous dit avoir porté plainte contre l'école pour

non-assistance à personne en danger. Si Michel Gilissen confirme les faits, il refuse de s'exprimer sur le sujet. La plainte aurait d'ailleurs été classée après que le préfet et les jeunes agresseurs aient été entendus. Dans le cas de Madison, aucune plainte

n'avait été déposée. Michel Gilissen se rappelle d'elle comme « d'une très gentille gamine, qui était bien à sa place ici. Elle était très enthousiaste ».

Un enthousiasme qui cachait une atroce souffrance. ●

K.W.

**Il y a deux ans, une élève de 2<sup>e</sup> avait déjà été victime de harcèlement. Selon sa maman, ses plaintes n'avaient pas été prises au sérieux par l'école**

## Quelles sanctions pour les harceleurs de Madison?

Au Collège Saint-Lambert, une procédure détaillée est mise en place pour faire face au harcèlement scolaire.

Le problème dans « l'affaire Madison » ? Le harcèlement dont elle était victime aurait principalement trouvé place sur les réseaux sociaux, en dehors de l'école... Mais pas

question pour Michel Gilissen de prendre l'affaire à la légère pour autant.

« Si l'identité des harceleurs de Madison nous est communiquée, nous devons contac-

ter le ministère de l'Éducation pour savoir dans quelle mesure nous pouvons punir un élève à l'école pour un comportement qui a eu lieu

en dehors de celle-ci. Ceci étant dit, on peut obliger les élèves à fréquenter le conseil d'éducation pour pallier leurs carences dans l'apprentissage du respect de l'autre. S'ils refusent, il serait tout à fait envisageable de convoquer leurs parents et de leur signifier que leurs élèves n'ont plus leur place au sein de notre établissement. » ●

**Elle va contacter la famille de Madison**

## Milquet visée par les pirates informatiques

Ce mardi sur le coup de 10 heures, les sites internet joelle-milquet.be et enseignement.be ont été piratés et mis hors-service. Par qui? Par des hackers anonymes qui sévissent sous le nom de DownSecBelgium. Ils se présentent comme « hacktivistes engagés dans la défense du peuple contre les dérives du gouvernement corrompus qui fait sombrer le pays dans la misère totale! » et sévissent sous l'image d'une tête de mort barré d'un bandeau à la Moshé Dayan...

### LA MINISTRE « ATTRISTÉE »

Ici, c'est précisément la mort tragique de Madison et le mutisme de la ministre de l'Enseignement que les pirates ont visé. Ils ont d'ailleurs réussi à diffuser une vidéo lugubre où une voix transformée promet en quelque sorte de venger la mort de Madison. « Ces personnes qui harcèlent sur les réseaux sociaux seront notre cible. Et à toi, Madison, ta mort ne restera pas impunie. Nous ne pardonnons pas (...) Dès maintenant, dans l'ombre, nous ferons tomber les têtes de ceux qui ont provoqué cette tragédie ». Un peu plus tard, les mêmes pirates ajoutaient sur Facebook: « Ministre Milquet, nous atten-

ons une réaction de votre part et non du laisser-aller! » Les faits de harcèlement dont a été victime l'adolescente ont débuté dans l'enceinte de l'école.

« Au vu de l'ampleur des mesures prises contre le harcèlement à l'école depuis septembre 2015, il est déplacé qu'on puisse croire à l'inaction de la ministre, qui est bien entendu attristée et très concernée par tous les drames du harcèlement à l'école », a réagi son cabinet. Et de rappeler les 300 écoles impliquées dans le projet « espace de parole » en partenariat avec l'université de

Mons. Ainsi que les formations dispensées en 2014-2015 à 3.259 profs par rapport au risque de harcèlement et qui continuent

encore cette année avec d'autres profs.

Enfin, on apprend que Joëlle Milquet a prévu de recevoir les parents de Louise, Laura et Mannon, trois jeunes qui se sont suicidées suite à du harcèlement. La rencontre, prévue avant les vacances, a été postposée au mois prochain. « La ministre va aussi contacter la famille de Madison », indique son cabinet. « Mais elle ne voulait pas le faire trop tôt, afin de respecter leur deuil. Et le jour du décès, elle était en vacances à l'étranger ». ●

F. DE H.

### Plus de 700 appels de détresse

## Ce piratage a paralysé les inscriptions du secondaire !

Ce piratage, qui se voulait porteur d'un message à l'égard de Joëlle Milquet, a été plus que symbolique. En ce deuxième jour des inscriptions en première secondaire, il a carrément bloqué le service ! « Ce mardi, on a reçu plus de 700 appels alors qu'on en totalise 250 maximum sur une journée normale », indique Cédric Vanoycke, gestionnaire d'incidents chez Etnic, le parastatal qui s'occupe du système informatique de la Communauté Fran-

çaise Wallonie Bruxelles. « Ce mardi, les directeurs d'école se sont retrouvés en face de parents qui avaient pris rendez-vous pour inscrire leur enfant, mais devant un ordinateur qui ne leur permettait pas d'accéder aux documents. On peut donc estimer que les dégâts sont très importants. Néanmoins, on ne déplore aucun vol de données. »

M. Vanoycke explique que dès les premiers signes de piratage, une dizaine de spécialistes d'Etnic ont

très vite « débranché les machines » (on simplifie) afin de préserver les autres sites de la Communauté française qui risquaient d'être touchés en cascade. « Les pirates ont utilisé la technique des requêtes en masse pour pirater nos sites. Notre système n'a pas supporté autant de connexions à la seconde ». Etnic va porter plainte en justice contre DownSecBelgium et... renforcer son système informatique. ●

F. DE H.